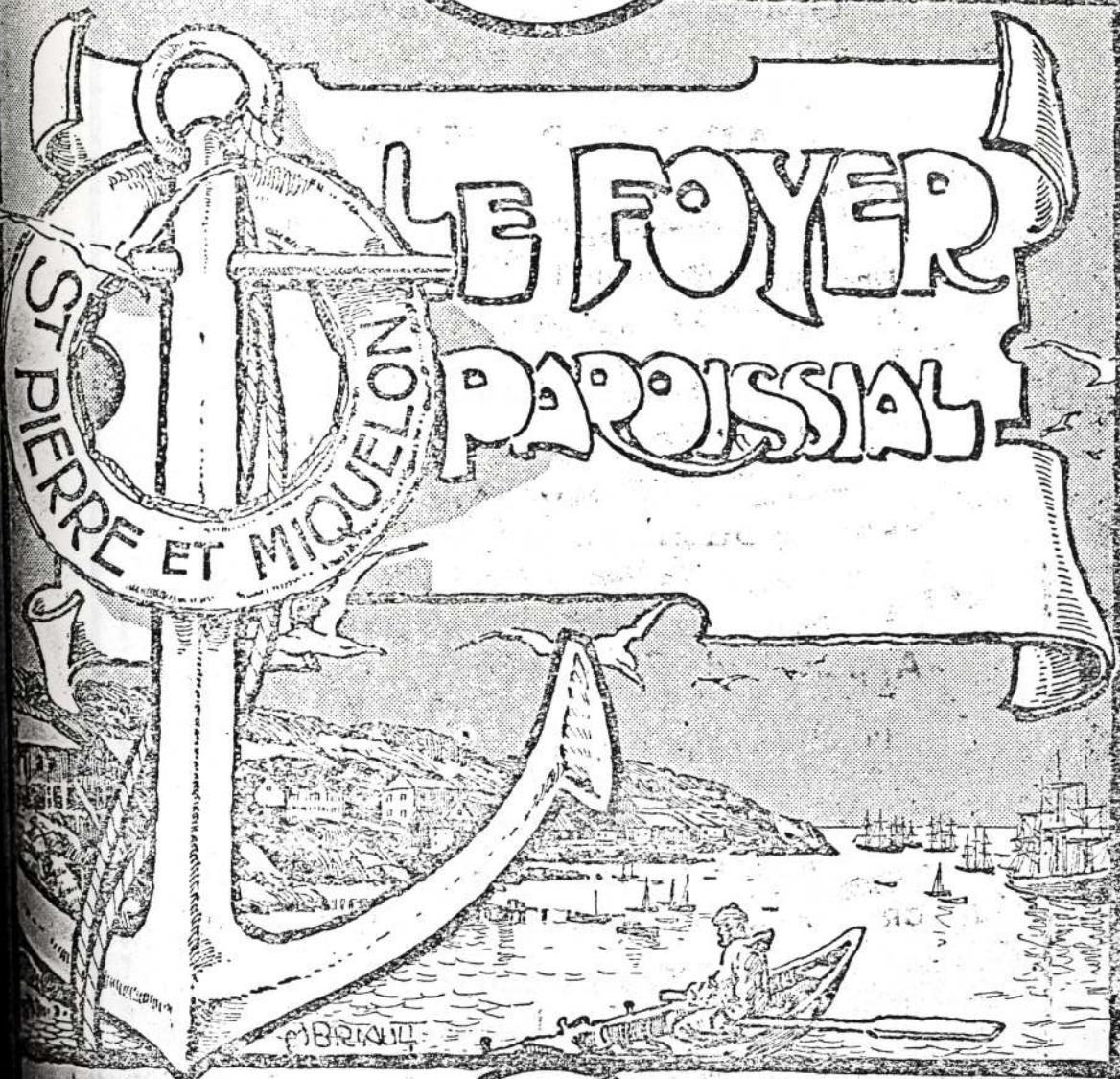




BULLETIN MENSUEL
10^e Année
N° 118

Du 15 OCTOBRE
au 15 NOVEMBRE
1933



ABONNEMENT
(servi par la Poste)
FRANCE . . 10 fr.
ETRANGER . . 15 fr.



ADMINISTRATION
au Presbytère
de Saint-Pierre



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAISNS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

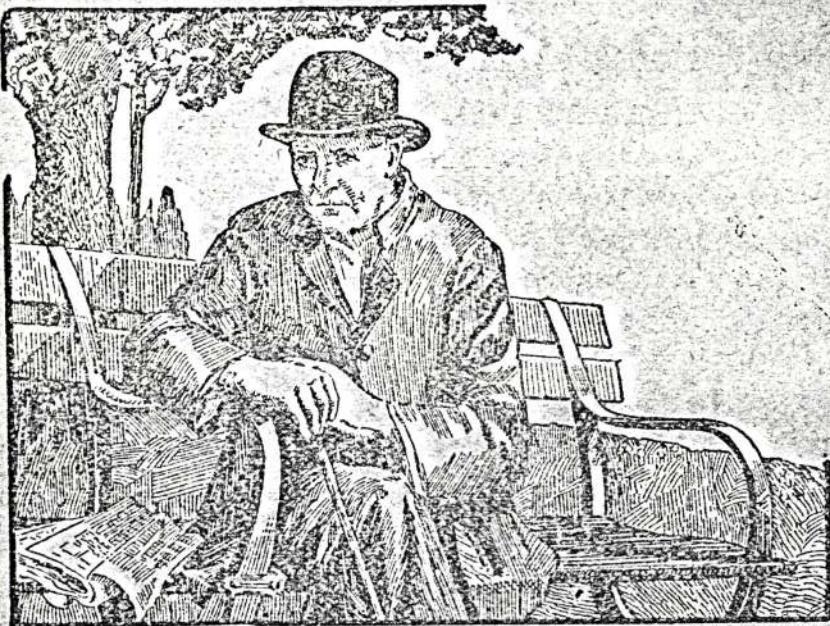
CRAWFORD - ENTERPRISE - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde

Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



Evitez l'Indigence à 65 ans

Procurez-vous le confort et l'indépendance pour vos vieux jours avec l'argent que vous pourriez facilement épargner sur votre salaire.

La POLICE IMPERIAL A RENTE DE RETRAITÉ

assurera cet heureux résultat. De plus avez-vous songé ce que deviendraient les vôtres si vous mourriez prématurément ? C'est une question que tout homme prudent doit se poser. Si vous n'y pourvoyez pas, votre négligence peut entraîner des conséquences pour le moins aussi graves que celle de la misère dans le vieil âge.

Vous pouvez vous prémunir contre ces deux éventualités — les deux plus grandes de la vie humaine — au moyen d'une police de l'IMPERIAL.



Pour détails complets s'adresser à :

**M. Pierre ANDRIEUX, Représentant spécial
de l'Imperial Life Assurance Company of Canada.**



Maison OLLIVIER & TONUSSI

ILES ST-PIERRE & MIQUELON

Tous travaux pour Bâtiments
Monuments funéraires en tous genres
Granits toutes provenances. --:-- Marbres.

Gravure & Réfection de lettres à l'or fin

Entretien de Marbres

BRONZES

COURONNES

Travaux très soignés

Commission — Représentation — Exportation

TÉLÉGRAMMES :

VAUDIN

RUE-PAUL-BERT

- RENNES - Succr de M. HOULEGATTE - RENNES -

CORRESPONDANCE

63, RUE PAUL-BERT

J'ai l'honneur d'informer ma fidèle clientèle que, par suite d'agrandissement de mon portefeuille, j'ai été dans l'obligation d'élire domicile à Rennes 63 Rue Paul-Bert, et vous prie d'adresser toute la correspondance à celle adresse.

Plus que jamais je me tiens à votre disposition pour vous fournir toutes les marchandises que vous voudrez bien me demander, mes relations étendues me permettant de vous assurer toute satisfaction.

Ne craignez jamais de me demander tous les renseignements dont vous aurez besoin, je suis toujours à votre entière disposition.



Service paroissial et Renseignements divers

INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. -- Tous les matins, avant et après les messes. -- Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances, à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. -- Tous les jours, -- à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi ONDOIEMENT, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplémentées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. -- Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. -- Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur » c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

MARIAGES. -- *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. -- Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé ; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. -- Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. -- Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. -- Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres, s'adresser sans retard au presbytère.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — Elle est ouverte chaque dimanche, après la grand'messe.



Calendrier du Mois de Novembre 1933.

N. B. — A partir du 1^{er} novembre, les Messes auront lieu, *les dimanches et fêtes*, à 6 h. ½, 8 h. et 10 h.; *les jours de semaine*, à 6 h., 7 h. et 8 h.

L'Angélus sera sonné, le dimanche, le matin à 6 h. et le soir à 6 h. 1/2; — la semaine, le matin à 5 h. ½ et le soir à 6 h. ½.

I Mercredi. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. — A 10 h. grand'messe solennelle. — Après les vêpres, chapelet et salut. — A 6 h., vêpres des Morts, instruction et absoute.

N. B. — On peut gagner une indulgence plénière, applicable aux défunt, à chaque visite à l'église, pourvu que l'on se soit approché des sacrements et que l'on récite quelques prières (par exemple *6 Pater et Ave*) aux intentions du Souverain Pontife. Cette faveur est accordée aujourd'hui à partir de midi, et demain toute la journée.

-- *Les quêtes qui ont lieu aux Offices des Morts sont au profit des Ames du Purgatoire.*

2 Jeudi — COMMÉMORATION DE TOUS LES FIDÈLES TRÉPASSÉS. — Chaque prêtre pouvant célébrer aujourd'hui trois messes, il y aura donc des messes à partir de 6 h. — A 9 h., Service solennel demandé par le Conseil Municipal pour les Soldats et Marins morts à la guerre, et oraison funèbre; puis procession au cimetière et bénédiction des tombes. — Le soir, à 8 h., vêpres des Morts, chapelet et absoute puis réunion de l'*Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du St-Sacrement.

3 Vendredi. — 1^{er} du mois. — A 9 h., Messe solennelle pour les défunt de la paroisse. — Le soir, à 8 h., vêpres des morts, chapelet et absoute.

4 Samedi. — 1^{er} du mois. — St-Charles Boromée, év. et conf. — A 7 h. messe de la Confrérie du Rosaire. Le soir à 6 h., salut.

5 Dimanche, 1^{er} du mois. — 22^{me} après la Pentecôte. — A la messe de 6 h. ½, com. mens. des hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement. — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand'messe et les vêpres. — Après les vêpres et la procession mensuelle du Rosaire, les Fidèles seront admis à vénérer la relique de la Vraie Croix. Ensuite, dans la Chapelle du Sacré-Cœur, réunion des Dames du Comité Paroissial pour le Denier du Culte.

Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

8 Mercredi. — Le soir à 8 h. ½, Radio : Causerie religieuse.

9 Jeudi. — Fête de la Dédicace de la Basilique du St-Sauveur. — A la messe de 8 h., comm. gén. de la Ligue Eucharistique.

11 Samedi. — St Martin, év. et conf. — 15^{me} Anniversaire de l'Armistice. — Le soir, à 6 h., Office : chapelet, chant du *De profundis* pour les soldats et marins morts à la guerre, puis *Te Deum* d'actions de grâces.

15 Mercredi. — St-Albert le Grand, conf. et doct. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir à 8 h., office.

19 Dimanche, 24^{me} après la Pentecôte. — 3^{me} du mois. — A la messe de 8 h., com. mens. des jeunes filles. — Après les vêpres, réunion des Enf. de M. dans la chapelle du Sacré-Cœur.

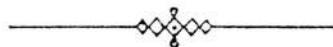


22 Mercredi. — Ste Cécile, v. et martyre, (*patronne des musiciens*) — Le soir, à 6 h., chapelet et salut. — A 8 h. $\frac{3}{4}$. *Radio* : Causerie religieuse.

25 Samedi. — Ste-Catherine, v. et mart. — A 7 h., messe et com. des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

26 Dimanche, dernier après la Pentecôte. — 4me du mois. — A la messe de 8 h., com. mens. des garçons. — Après les vêpres, réunion du Tiers-Ordre dans la Chapelle du Sacré-Cœur.

30 Jeudi. — St-André, apôtre. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut. — A 8 h. *Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.



Aêtes Paroissiaux

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1933)

BAPTÊMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 16 septembre: BARRIEUX, Thérèse-Jeanne-Marie, Parrain: Jean Siegfried; marraine: Thérèse Siegfried. — *Le 17 septembre*: BRIAND, Maurice-Eugène-Marie, Parrain: Eugène-Emile Vigneau; marraine: Marie Vigneau. — *Le 21 septembre*: BUGOT, Lionel-Pierre-Gaëtan, Parrain: Gaëtan Couëpel; marraine: Ruault Andréa. — *Le 1^{er} octobre*: COUSIN, Stella-Marie, Parrain: Henri Dutin; marraine: Eva Lefèvre. — AROZAMENA, André-Martin-Marcel, Parrain: Arozaména Martin; marraine: Arozaména Madeleine. — *Le 8 octobre*: JAMES, Louis-Victor-Michel, Parrain: Auguste Servain; marraine: Marie James. — *Le 11 octobre*: TIBBO, Georges-Jean-Maurice, Parrain: Constant Coutances; marraine: M^{me} Vve Jean Tibbo. — TIBBO, Edouard-Joseph-Alfred, Parrain: Edouard Jaccachury; marraine: Philomène Salabaria. — *Le 14 octobre*: MACÉ, Edouard-Auguste, Parrain: Pierre Fitzpatrick; marraine: M^{me} Hélène Fitzpatrick.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 5 octobre: GIRARDIN, Marcel-Emile-Joseph et ROULET, Marie-Louise-Azelma.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 9 octobre: DAGORT, Constant-Joseph, 76 ans. — AUDOUX, Elisa-Constance, Vve LEROY, 84 ans. — *Le 10 octobre*: DUMPHY, Elisabeth, Vve François BONNIEUL, 77 ans.

Mlle Madeleine GLOANEC
donne des leçons de Piano.



LA BONNE SAGE

NOS ÉGLISES

Dans tous les temps, la Religion a consacré au Culte des lieux saints ou sanctuaires, où le peuple se rassemblait autour du prêtre, pour entrer en relation avec la Divinité, lui présenter ses hommages et lui offrir des sacrifices.

Lorsque le peuple d'Israël était en marche vers la Terre Promise, Moïse fit construire un Tabernacle, c'est-à-dire une sorte de grande tente, pour servir de lieu de prière. Plus tard quand la Terre Sainte fut conquise, le Tabernacle ambulant fut remplacé par un Temple magnifique que Salomon éleva à Jérusalem (l'an 1004 av. J.-C.); renversé par les Babyloniens et reconstruit plus tard, il fut définitivement détruit par les Romains l'an 70 après Jésus-Christ. Depuis, les Juifs n'ont plus eu que des synagogues ou « lieux de réunion » pour la prière; aucun sacrifice n'y est maintenant offert.

Les premiers Chrétiens se réunirent d'abord dans des demeures particulières, et même parfois dans des galeries souterraines qui leur servaient de cimetières, et qu'on a depuis, appelées « catacombes ». Mais dès que les persécutions eurent cessé dans l'Empire romain, sous Constantin (313), ils se rassemblerent dans des édifices spéciaux que l'on nomma églises, c'est-à-dire « assemblées », et qui, bénites ou consacrées pour le Culte, ne peuvent servir à aucun autre usage,

L'église, souvent bâtie en forme de croix, comporte le chœur, réservé au clergé, et la nef ou vaisseau, où se tiennent les fidèles.

Dans le mobilier de l'église, distinguons d'abord l'autel, sur lequel est offert le Saint-Sacrifice. Il est surmonté du tabernacle, bâti en forme de petite tente, et contenant, dans un ciboire, les hosties consacrées; devant ou à côté, brûle perpétuellement la lampe du Saint-Sacrement, qui représente les fidèles devant Notre-Seigneur et se consume en sa présence comme une prière sans fin.



A signaler encore la table de communion, où Notre Seigneur se donne en nourriture à nos âmes, la chaire, d'où sa parole nous est annoncée; le confessional, où nos péchés nous sont remis; le baptistère, où nous devons chrétiens; et, en dehors, à l'ombre de la croix, le cimetière, où nos corps se rassemblent pour attendre la Résurrection générale.

Une cloche, d'ordinaire, nous appelle chaque dimanche à la prière et sa voie amie, qui sonne *l'Angélus* pour marquer le commencement, le milieu et la fin du jour, se fait entendre encore pour les principaux événements de la vie ; le baptême, la première communion, le mariage, l'enterrement...

Plusieurs objets sont employés dans les fonctions sacrées. Tels sont les vases sacrés (calice, patène, ciboire, ostensor, etc.), les linges d'autel, les ornements et vêtements liturgiques, et certains produits naturels, comme l'encens, signe d'hommages et de prières qui s'élèvent vers Dieu comme un parfum, le luminaire, symbole de foi et de charité, etc.

Les ornements sacerdotaux furent, aux premiers siècles, faits de lin ou de soie blanche. Depuis, se sont établies les quatre couleurs liturgiques : le blanc, pour les fêtes de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge, des Confesseurs, etc., le rouge, pour la Pentecôte et les Martyrs; le vert, pour les dimanches ordinaires; le violet, pour les temps de pénitence (Avent, Carême, etc.). — A ces couleurs on a ajouté le noir, pour les offices des morts. Les ornements en drap d'or servent pour les solennités.

(A suivre)

Mgr A. LE ROY.

AU CHEVET D'UNE ENFANT MOURANTE!

Une jeune fille allait mourir. La pauvre enfant paraissait n'avoir plus que quelques instants à vivre. Elle fit appeler son père, incrédule et athée, et lui prenant la main :

Papa chéri, je vais mourir dans quelques minutes; dis-moi bien sérieusement, je te prie, si je dois croire ce que tu m'as assuré si souvent, qu'il n'y a, ni Dieu, ni ciel, ni enfer, ou bien si je dois croire plutôt au Catéchisme que m'enseigna maman?

Le père s'arrêta, comme frappé par la foudre; puis, se penchant sur le lit de la malade :

Mon enfant, ma chère enfant, lui dit-il avec des sanglots dans la voix, crois plutôt ce que t'a appris ta mère!



ÉCHOS DU MOIS

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1933)

Conférence du R. P. Yvon aumônier des Oeuvres de Mer. — Le samedi 9 septembre, à 8 heures 30, sous la présidence du R. P. Poisson, Supérieur Ecclésiastique et de M. Gloanec, maire de St-Pierre, le R. P. Yvon donnait une seconde conférence, radio-diffusée, devant une salle remplie et sympathique.

Après avoir remercié la population St-Pierraise de sa générosité et du bien qu'elle avait fait aux Marins des Bancs par son volumineux envoi de livres et de revues, le conférencier, dans une causerie captivante, parla de la charité, du sacerdoce et illustra son récit d'exemples vécus par lui pendant la Grande Guerre. De longs applaudissements remercièrent l'orateur et une somme de 500 fr., recueillie dans l'assistance, lui fut offerte pour lui permettre de continuer son œuvre d'apôtre et de faire du bien à nos chers Terre-Neuvas.

Départ de la Sainte-Jeanne. — Le mardi 12 septembre, sa croisière finie, le Navire-Hôpital, fraîchement repeint, appareillait pour France. De nombreux passagers se pressaient sur le port, quittant St-Pierre pour la Mère-Patrie, pour la plupart rapatriés par le Gouvernement. Au nombre des partants se trouvait M^{me} Cossigniez, qui, pendant plusieurs années, s'est dévouée, à la porte du Presbytère, exerçant avec la compétence d'une professionnelle, les délicates fonctions de concierge. Trois élèves du Collège St-Christophe : MM. Christian Favereau, Alphonse Gilbert et René Haran, désireux de faire leurs études secondaires dans les Ecoles Apostoliques de St-Illan et de Cellule, s'en allaient eux aussi, sous la paternelle direction du R. P. Yvon, aumônier dn bord. A 10 h. ½, le navire levait l'ancre et poussé par un bon vent, favorisé d'un temps splendide, se rendait en II jours à St-Malo. Dès le samedi 23 en effet un télégramme expédié de Dinard venait annoncer à St-Pierre que les voyageurs foulait le sol de France. Souhaitons leur bonne chance et disons à la Ste-Jeanne, la vaillante caravelle des Oeuvres de Mer, un cordial «Au revoir».

Tragique accident. — Le samedi 23 septembre, voulant éviter une auto, un jeune homme tombait de moto sur la rue Truguet et se cassait la jambe. — Le dimanche 24, un chasseur s'arrachait le pouce et l'index de la main gauche à la Pointe Blanche, avec son fusil. Un accident beaucoup plus pénible devait marquer la journée du 25.



Le vapeur postal *Belle Isle* avait par suite de diverses circonstances beaucoup de retard; on l'attendit toute la journée du dimanche; vers les 9 heures du soir seulement, on apprit qu'il devait accoster au Frigorifique à minuit. A la fermeture du Cinéma et des Cafés, les promeneurs se rendirent donc très nombreux au Cap à l'Aigle pour assister au départ du courrier.

Il faisait nuit noire. Les projecteurs du bord éclairaient le quai. Vers deux heures, le navire quitta la cale et les gens rentrèrent chez eux, la plupart en auto ou en camion. Une voiture dans laquelle se trouvait M. Jules Hacala, 29 ans, reconduisit chez elle une personne qui avait accompagné une amie au bateau et retourna au Cap à l'Aigle prendre deux jeunes gens. En arrivant au quai, M. Hacala descendit de l'auto et s'éloigna de quelques pas. Trompé par l'obscurité profonde, il heurta ou enjamba le rebord de la cale et tomba à la mer. Les derniers promeneurs firent tous leurs efforts pour le sauver, mais inutilement.

Le gendarmerie prévenue se rendit sur les lieux de l'accident à 3 heures du matin, grâce à l'obligeance de MM. Gervain et Manet, pilotes; mais les ténèbres étaient telles que leurs recherches demeurèrent inutiles. Ce ne fut qu'à 7 heures du matin que l'on trouva le corps apporté par la mer sur le rivage.

Les obsèques du malheureux eurent lieu mercredi matin au milieu d'une nombreuse assistance.

A la Radio. — Le 27 septembre le R. P. Marnas prend comme sujet de son entretien : la famille chrétienne. La famille est le milieu voulu par Dieu pour la formation des enfants, c'est donc dans ce cadre que l'on doit agir pour donner à la société elle-même les hommes, les citoyens aussi conscients de leurs devoirs que de leurs droits.

Le 11 octobre, causerie du R. P. Poisson sur Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus, patronne des missions. C'est une humble enfant, adonnée à une vie de pénitence et de contemplation; mais par ses désirs, par ses prières, par ses sacrifices, elle agit sur le Cœur de Dieu et obtient d'innombrables conversions. Ajoutons que « Son Ciel se passe à faire du bien sur la terre, et qu'elle entend ne se reposer que lorsque le nombre des élus sera complet ». Invoquons la Sainte patronne des missions, et, quelle que soit notre situation, comme elle, par nos désirs, nos prières, nos sacrifices, soyons apôtres.

La Sainte-Enfance. — Signalons, parmi nos fêtes religieuses, celle de la Ste-Enfance, toujours si gracieuse et si bienfaisante.

Le temps cette année, est morose; le matin il a plu à verse; avant les Vêpres, il permet tout juste le rassemblement des essaims d'enfants autour de petits chinois et chinoises conscients de leur rôle.

La cérémonie se déroule comme d'habitude. Le R. P. Poisson donne le sermon d'usage, s'efforçant de faire comprendre aux petits l'idée de cette



charité qui va atteindre, là-bas, les enfants païens. Puis, les jeunes quêteurs et quêteuses vont promener dans les bancs leurs bourses et leurs sourires, pendant que nos chanteuses entonnent le cantique de la Ste-Enfance; après le Salut, la procession des enfants s'est déroulée pieusement au chant des Litanies de la Sainte Vierge.

Ajoutons que le produit des quêtes, pour être inférieur à l'année passée, indique cependant un grand effort de charité que Dieu, nous l'espérons, saura récompenser.

Nouvelles Marilimes. — Les chalutiers *Patrie et Bois-Rosé* ont déchargé tous les deux plusieurs milliers de quintaux de morue à St-Pierre. C'est du travail assuré pour un bon nombre d'ouvriers dans les sécheries cet hiver.

Départ. — Géné depuis longtemps dans son ministère par une maladie qui ne lui laissait guère de répit, le R. P. Marnas vient de nous quitter, le 11 octobre, par le «Dominica».

Pour retarder cette décision, le bon père avait essayé de se reposer au Canada pendant les vacances; cet essai, prolongé deux mois, n'a pas réussi. Il va chercher, dans une clinique de France, le remède à sa grande fatigue. Accompagnons le de nos prières, en reconnaissance de son zèle.

Par le même bateau s'éloigne une jeune sœur, Sœur Marie-Bernard, venue au printemps dernier et qui n'a pu malgré une énergie peu commune, s'accorder avec nous. Puisse-t-elle trouver un champ favorable à son apostolat!

H.-A. PATUREL, St-Pierre

Commissions - Consignations
Gros & Détail
Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe,
Farines, Grains, Foin.

Léone LAFITTE, rue Carpillet
Travaux de couture - Robes et
Chapeaux.

Pierre LÉGASSE

Boulangerie - Epicerie
Commission - Consignation
Grains et Farines en gros et
en détail.

Paul HEBDITCH
TAXI N° 156

A VENDRE :

Une maison, magasin et terrain, situés à Miquelon et appartenant à
Mme Jules Poirier. — S'adresser à La Morue Française.

Une voiture d'enfant, un traîneau et un berceau.

S'adresser chez M. Léon Briand, à la Mairie.

Un landau français (marque *Francia*)

S'adresser chez M. Jean Tillard.



SON PRÊTRE !

Elle était déjà courbée par l'âge, le travail et les infirmités, la sainte et vieille servante.

Et pourtant, elle avait fait un rêve, un rêve impossible, — qui est aujourd'hui en train de se réaliser!

* *

Un dimanche, au prône de la grand'messe, elle entendit raconter que le nombre des prêtres diminuaient partout.

Cette nouvelle l'attrista. «O ma bonne Mère sainte Anne, murmura-t-elle, vous ne permettrez pas !»

Mais que pouvait faire, pour empêcher ce malheur, une pauvre célibataire de sa condition? prier et voilà tout, prier pour que le Saint-Esprit allume au cœur des mères chrétiennes le désir d'amener leurs enfants au bon Dieu...

Cependant, cette réflexion ne la rassurait pas, car un mot terrible du curé lui revenait sans cesse à la mémoire:

«A notre époque, il ne suffit pas de prier: il faut agir.»

«Mon Dieu, pensait-elle, que voulez-vous donc que je fasse?»

* *

Tout à coup une idée surgit dans sa tête: une idée folle, mais qu'importe, cette idée l'obsédait; si elle pouvait amasser assez d'argent, pour éléver elle-même un enfant au sacerdoce!...

Pauvre vieille, elle qui n'avait pour vivre qu'une petite rente, que lui avaient laissée ses maîtres, et le travail de son aiguille!

«N'importe, se dit-elle, je ferai des économies; je travaillerai davantage!»

— Des économies, quand on a à peine de quoi vivre! travailler davantage, quand on a soixante ans! C'est une folie.

C'était une folie, sans doute, et pourtant ce fut décidé; il fut décidé qu'elle donnerait, elle aussi, son prêtre au bon Dieu.

* *

Et la voilà qui se met à l'œuvre, stimulée par cette ambition immense.

«Un prêtre! se disait-elle. Je serais assez heureuse pour avoir un prêtre à moi, un prêtre qui prie pour moi, qui fera aimer le bon Dieu pour



moi! Oh! mon Dieu, ne me laissez pas mourir sans que je vous donne un prêtre! »

Et elle a amassé de la sorte, sou par sou, trois mille francs!

En a-t-elle enfin suffisamment? Elle va le demander au vicaire.

Le vicaire est un jeune prêtre, ardent, zélé, donnant tout son temps et tout son cœur aux jeunes gens, dont il est l'idole.

— « Monsieur le vicaire, j'ai fait un beau rêve; mais j'ai besoin de vous pour le réaliser.

Je veux avoir mon prêtre.

Vous trouverez bien dans votre patronage un enfant intelligent qui fera de bonnes études, un enfant pieux qui deviendra un bon prêtre comme vous.

Voici une petite somme pour son instruction.

En ai-je assez? Dame! on pourrait travailler encore, vous savez!...»

Le vicaire ému ne put que lui répondre:

« Merci, oh! merci Jeanne; le bon Dieu vous bénira.»

Et la bonne vieille sortit, les yeux pleins de larmes, larmes de joie, en murmurant:

J'aurai mon prêtre! J'aurai mon prêtre!

**

Aujourd'hui ses doigts paralysés ne travaillent plus; mais sa vieillesse est encore réjouie par l'image de « son prêtre » qui étudie, qui grandit, et qui se sanctifie.

Meurs en paix, bonne et vieille servante!

Va, tu peux, calme et souriante, te présenter au bon Dieu; il te recevra avec amour et il te dira:

« Bonne et fidèle servante, toi qui sur la terre paraissais si petite et si inutile, toi qui était si peu connue et si peu appréciée, vois dans la suite des âges tout le bien que fera « ton prêtre »; vois ce qu'il fera lui-même et ce que feront, longtemps après lui, d'autres prêtres qu'il aura élevés, lui aussi, comme tu l'as élevé: des coupables ramenés à la vertu, des enfants gardés purs, des jeunes filles protégées contre le vice... .

Et le point de départ de cette gloire que je reçois, c'est moi! *toi qui, avec tes privations si vaillamment supportées, as fait un prêtre!* »

J. R.

A Vendre :

Une maison meublée et un grand jardin, rue GERVAIS.

S'adresser à M. Pierre Stacey, rue MARGUERITE.



Un peu de notre Histoire (110).

1822 (*Suite*)

Les Miquelonais qui, depuis 1817 sollicitaient avec instance un prêtre pour leur paroisse, voient enfin en cette année 1822 leur désir réalisé. Le 12 Juin, M. l'abbé Lairy désigné par le ministre sur la proposition du Supérieur général du Séminaire du Saint-Esprit pour occuper cette cure, arrivait à Saint-Pierre sur la *Confiance*, capitaine Jaslin, et rejoignait sa paroisse le même soir sur la goëlette du Roi la *Caroline* commandée par M. Arnaud, pour y être installé par M. Ollivier préfet apostolique.

Avant de quitter la France, M. Lairy avait demandé d'emmener avec lui un instituteur dont les enfants de Miquelon étaient encore privés. Mais avant d'accueillir cette demande, le ministre sollicita, par dépêche du 14 mars 1822 l'avis du commandant de la colonie sur l'opportunité de la création de cet emploi. M. Fayolle répondait favorablement et, par la même occasion, demandait l'envoi de deux religieuses hospitalières. Cette dernière demande, renouvelée en 1824, ne reçut de solution heureuse que deux ans plus tard. Quant à la question de l'instituteur elle ne fut résolue qu'en 1828 en dépit d'incessants et pressants rappels du chef de la colonie.

Le département ne perdait pas de vue les essais agricoles qu'il avait prescrit de faire à Saint-Pierre et Miquelon et dont M. Fayolle lui avait fait connaître les premiers résultats ainsi que nos lecteurs ont pu s'en rendre compte. Par lettre du 18 mai 1822, le ministre avisait le chef de la colonie qu'il avait fait embarquer sur la goëlette du commerce, *l'Espoir*, une caisse renfermant des greffes de diverses espèces de végétaux. A cet envoi dû aux soins de M. Thouin, professeur de culture au Muséum d'histoire naturelle, était joint l'extrait d'une lettre en date du 25 mars que ce professeur adressait au ministre de la marine et des colonies. Nous la reproduisons à titre de curiosité et sans commentaires.

«Cet envoi se compose de cinquante espèces, en cent sachets de graines d'arbres, de céréales, de légumes, de fourrages, de plantes médicinales et de quelques fleurs d'agrément qui me paraissent devoir supporter le climat rigoureux dans lequel elles doivent être cultivées et y donner des produits utiles à ses habitans;

«J'y ai joint deux litres de semences de chanvre du Piémont dont l'intelligent et actif jardinier Meusy veut tenter la culture. Je ne doute pas qu'il ne réussisse, par ce que cette plante annuelle quoique originaire d'Afrique, n'a besoin que de 4 mois de chaleur pour fournir les produits qui deviendront fort utiles à la Marine de la colonie.



«Enfin, le même envoi renferme quinze espèces de pommiers et de poiriers en rameaux dont la liste est ci-jointe. Ces espèces sont celles qui donnent dans nos climats les fruits les plus savoureux et qui craignent moins le froid. Chacun des rameaux peut fournir quatre à cinq greffes. Voilà donc de quoi transformer 5 à 600 sauvageons en arbres à fruits excellents.»

Liste de Greffes d'arbres fruitiers expédiés pour les îles Saint-Pierre et Miquelon le 26 mars 1822.

- N° 1. — Poire royale d'hiver - 8 - Messire Jean.
- N° 2. — Poire Bergamotte de Hollande - 9 - pommes française.
- N° 3. — Poire Crassane - 10 - reinette rouge.
- N° 4. — Poire Epargne ou beau présent - 11 - reinette grise.
- N° 5. — Poire Rousselet de Rheims - 12 - Pigeon de Rouen.
- N° 6. — Poire Vermillon - 13 - Calvèlle blanc d'hiver.
- N° 7. — Poire Catilliac - 14 - rouge d'été - 15 - Reinette du Canada.

Nous verrons par la suite l'emploi qui aura été fait de ces graines et greffes et les résultats obtenus.

(*A suivre*)

E. S.



Chronique de l'Île-aux-Marins

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1933)

BAPTÈME. — Sont devenus enfants de Dieu et de l'Église:

Le 18 septembre: LEPAPE, Roger-Léon-Guillaume, Parrain: Eugène Le Bolloc; marraine: Marguerite Sérgignac. — *Le 2 octobre:* FRANCHÉ, Paul-Ernest, Parrain: Edouard Franché; marraine: Renée Franché.

La morue. — Favorisé par le temps dans la deuxième quinzaine de septembre, le séchage en est déjà bien avancé. Mais octobre et ses pluies presque quotidiennes en ont empêché l'achèvement. Il est vrai que les prix offerts jusqu'ici sont bien peu rémunérateurs. Aussi ne vend-on pas, on attend meilleure occasion. Quelques-uns sortent encore en pêche, surtout pour le «bazar» avec du hareng comme boëtte, ils font des marées moyennes.

La Sainte-Enfance. — Cette fête de famille, où les tout petits mettaient leur note plutôt criante, eut lieu le 8 octobre. On pouvait y admirer deux petits chinois et deux petites chinoises, qui représentaient les malheureux petits païens et firent la quête en leur nom. La collecte rapporte la somme, généreuse pour notre petite paroisse, de 291 fr. 40.



Chronique de Miquelon

(DU 15 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 1933)

SÉPULTURE. — *Le 9 octobre*, a reçu les honneurs de la sépulture chrétienne: Julien GIRARDIN, âgé de 20 ans.

Le mois du Rosaire. — Le pieux exercice du Rosaire a lieu tous les soirs, à six heures. Toutes les personnes qui le peuvent commodément viennent en la petite Eglise pour y prier, en commun, la Vierge Marie et chanter ses louanges.

La Fête de Sainte-Thérèse. — Transférée au dimanche, 8 octobre, pour la solennité, la petite Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus a été dignement fêtée.

Tous les jeunes gens, les jeunes filles aussi et grand nombre de personnes s'approchèrent de la Sainte Table pour communier en son honneur. Sa statue disparaissait presque sous les dernières fleurs d'automne. Les chants furent de circonstance et si bien exécutés.

Carnet de deuil. — Le lundi matin, 9 octobre, les paroissiens de Miquelon se sont réunis au domicile mortuaire d'un jeune homme de vingt ans pour accompagner ses restes mortels à l'Eglise et ensuite au cimetière.

Il s'agit de Julien Girardin, très aimé de ses camarades et particulièrement dévoué à sa paroisse. Parti le mercredi matin vers les bords de l'étang de «Mirande» à la recherche du gibier, il y fut victime bien involontaire d'un grave accident de chasse. Le coup qu'il reçut, en pleine tête, produisit un éclatement naso-orbital-facial et une fracture de la lame ethmoïdale et de l'os sphénoïde. Malgré les secours rapides organisés par les hommes et les jeunes gens qui s'en allèrent vers lui, les uns en doris, les autres au grand galop de leurs chevaux, malgré les soins empressés et dévoués de trois médecins, le Docteur Dunan, le Docteur Gauthier, de l'aviso «D'Entrecasteaux» qui se rendirent sur les lieux en même temps que le P. Lucas, et le Docteur Phiquepal d'Arusmont venu de Saint-Pierre, le lendemain, il fut impossible de conserver la vie à cet excellent enfant. Il mourut le samedi, dans l'après-midi, assisté par son prêtre, ses parents et ses amis.

Cette mort a jeté dans le deuil non seulement sa famille mais aussi toute la paroisse. R. I. P.

Visite de Monsieur l'Administrateur. — Monsieur Barrillot, Administrateur des Iles, est venu passer trois jours à Miquelon. Il s'est rendu compte des travaux qui sont à exécuter en cette saison d'automne. Sa visite a fait plaisir à la population.





L'Agence CITROËN GAUVAIN ET FILS

a les **TOUT DERNIERS PRIX**
tout compris, à Saint-Pierre,
à votre porte,

des **TOUT DERNIERS MODÈLES**

Moteur flottant, boîte de vitesse synchronisée, roue libre facultative, carrosserie monoplace, tout acier, glaces SÉCURIT, tableau lumineux avec montre de bord, pneu « Superconfort »

La Citroën s'amortit rien qu'avec ses économies de pièces, d'huile et d'essence.

**Stock complet des pièces détachées
de tous les types existant à St-Pierre.**

Visite gratuite de garantie après les 500 premiers kilomètres.

Mettez à contribution notre

Service **CITROËN**

CHOISISSEZ VOTRE VOITURE : Utilitaire, Tourisme, car, taxi, autochenille, coach, roadster, spider, faux-cabriolet, cabriolet, etc...

Pour tous modèles spéciaux, prix par câble.

**Le plus tôt sera le mieux ;
Vous en remercierez les Agents.**

Vos amis : GAUVAIN et FILS.



SALON DE LECTURE
CONFORT MODERNE

BORDEAUX 26. 56 A



ENGLISH SPOKEN
SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14
TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE
CHAUFFAGE CENTRAL
TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

Machines à écrire « REMINGTON »

— Rubans à machine — Papier tous genres —

Machines à calculer « DALTON »

Représentants : La MORUE FRANÇAISE

Saint-Pierre

Confitures & Produits RAYMOND

Qualité supérieure. - Prix modérés - Goûtez et comparez !

Le meilleur des Ginger Ale (Canada Dry)

Mac-kintosh, la pomme de table par excellence.

Wyllie Barr Ross, Glasgow :

Biscuits fins en tous genres.

A l'approche des fêtes, demandez ces divers produits
chez votre fournisseur habituel.

Dépôt chez H. A. PATUREL

Agent pour St-Pierre et Miquelon.



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs - Alimentation
Articles de fumeurs - Sacs et papiers
d'emballage - Cigarettes Nationales.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE

L. N. Mattei-Bastia
le seul véritable

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche
et au long cours.

Approvisionnements généraux.

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

PIERRE COGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

American House

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

L. James

Commission - Représentation

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

Mlle LEVAVASSEUR

Choix de Tissus - Echarpes fourrure

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

Pierre LE TIEC

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

PÉCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes —
Oeufs, etc. — Fournisseur des navires.

C.P. Chartier et Cie,

Vins et Spiritueux.

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

A. S. Mac Millan

General Contractor
St-Pierre et Halifax



SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES CO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.350.000 FRANCS

Rue du 11 Novembre

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION : NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES RADIOS AMÉRICAINS

« NATIONAL »

FOURNITURES DIVERSES POUR POSTES

DE RADIO EN STOCK ET SUR COMMANDE

Magasin de détail . Angle des Rues Nielly et du Maréchal Foch

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres

Warehouse avec Quai

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, A. Cachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of
New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Jollin et Bourrisset: Vins de Bourgogne

Delbeck et Cie, Reims — Champagnes

Fournier-Demars de Bourges —

Liqueurs.

Farines

Demandez la marque

« Royal Household »

Dépot chez H.-A. PATUREL

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co. Montréal

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

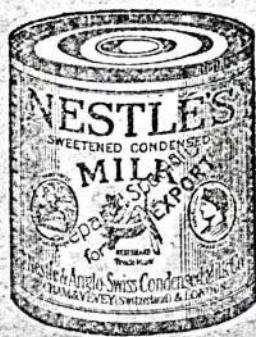
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE



Si bon que soit le
lait que vous prenez,
essayez le



NESTLÉ

et vous constaterez
qu'il est meilleur.

Vous n'obtenez pas complète satisfaction de vos photos si
vous n'avez pas d'agrandissements de vos clichés favoris.



Let Us Make
ENLARGEMENTS
from your Best Negatives

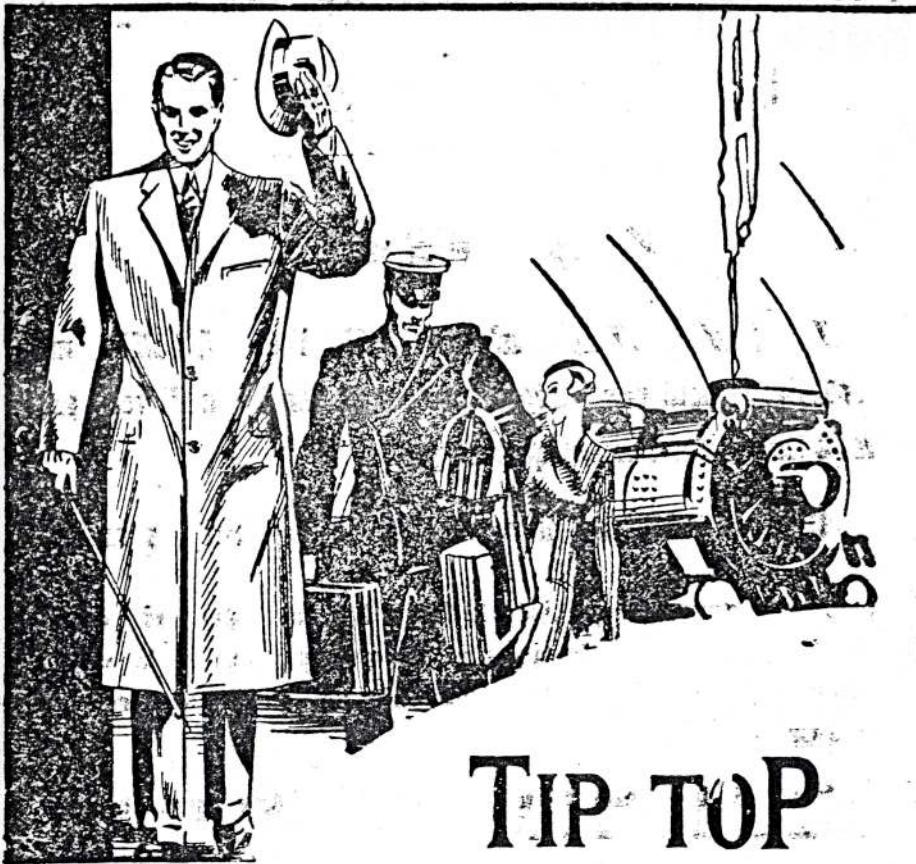
L'agrandissement vous donne
souvent des détails que vous ne
distinguez pas avec vos photos de
petits formats.

Nous nous chargerons de
vous faire des agrandissements
de bonne qualité, promptement
et à des prix modérés.

Léon BRIAND

Photographe

SAINT-PIERRE



TIP TOP

Voici l'hiver!

Votre santé est une chose précieuse. Pour supporter sans aucun risque les changements de température, achetez les VÊTEMENTS TIP TOP.

Pardessus, Complets droits et croisés faits sur mesures dans de magnifiques étoffes garanties *pure laine* avec une coupe *impeccable* et des doublures *irréprochables* au prix unique de **21 dollars.**

Vous trouverez également Jaquette, Complet habit, Complet smoking, ainsi que du **DRAP** pour tailleur et manteaux à la yard.

Ne craignez jamais de venir nous voir et de nous demander tous les renseignements dont vous aurez besoin, *nous sommes toujours à votre entière disposition.*

Échantillons chez

Etienne DAGUERRE

Agent exclusif de TIP TOP TAILORS Ltd à SAINT-PIERRE & MIQUELON

Imp. du « Foyer Patriotique » — Le Gérant : J. LETOURNEUR.

La Banque Canadienne de Commerce

Siège Social à TORONTO, Canada.

Un Compte d'Epargne.

Il est toujours bon d'avoir un COMPTE d'EPARGNE dont les intérêts vous sont payés régulièrement et sur lequel il vous est loisible de tirer à un moment quelconque.

Un Compte d'épargne représente de l'argent disponible.

Nous sommes organisés de façon à bien vous servir en ce qui concerne toutes les opérations de Banque, y compris la vente des traites, les bons pour espèces, les chèques de voyageurs, les lettres de Crédit, etc.

Sans hésiter, venez nous consulter sur toutes questions au sujet des opérations de Banque.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé : 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 30 Millions de Dollars

Succursale de St-Pierre & Miquelon

P. R. HAMEL

Directeur.

